

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 59 – Mars-avril 2014 – Carême 2014

Publié le 1 mars 2014 · 7 min de lecture



Dimanche 23 mars 2014

Voilà des cas « habituels » que nous rencontrons le plus souvent mais dont nous ne parlons que rarement ici pour ne pas nous répéter. Nous en avons eu deux cas cette semaine.

L'une des jeunes filles concernées s'appelle **Estelle**, 19 ans. Nous l'avons trouvée dans la rue où elle se fit disputer sévèrement par un voyou : « Tu es assez idiote pour te trouver en cloque par n'importe qui, et puis c'est moi le père, n'est-ce pas ! » Et beigne sur beigne... En la suivant après cette altercation violente, nous avons pu l'approcher et la calmer. Elle était désespérée, car elle « aime » ce garçon. Après un moment elle retrouve ses esprits et se décide en faveur de son bébé, et contre le garçon, mais elle risque de courir encore derrière ce voyou et se faire entraîner par lui à l'avortement. Nous lui trouvons donc un hébergement pour qu'elle puisse trouver du repos et réorganiser sa vie tranquillement.

L'autre jeune femme s'appelle **Belle**, 21 ans. Nous la rencontrons avec des énormes bleus et même des plaies ouvertes sur le visage et le corps. La cause : enceinte ! A l'hôpital nous lui faisons d'abord soigner ses plaies, puis procéder à une vérification de sa grossesse. Moralement son état est encore pire. On a du mal à croire ce qu'elle nous confie en sanglotant : son petit ami depuis 2 ans, géniteur du bébé, formellement opposé à l'arrivée du bébé, a invité deux copains pour un viol collectif et toutes sortes de violences pour tenter de faire partir le bébé... Finalement l'hôpital, après divers examens et vérifications dans différents services (nous réglons une facture totale de 600 Euro en quittant l'établissement), on nous annonce que le bébé qui a 6 semaines

est sain et sauf.

Après cette histoire horrible nous avons pu convaincre la jeune maman de venir avec nous à la police pour déposer plainte, en dépit de ses craintes de représailles de la part des voyous. Finalement au commissariat ils l'ont longuement entendue. On peut imaginer facilement la fin de leur dialogue : « Et qu'est-ce que vous faites maintenant avec ma déposition ? » La gendarme, désabusée : « Je classe ce rapport. « C'est tout ? » Réponse : « Tant que vous ne soyez pas morte, Madame, nous ne pouvons rien faire pour vous. » Et la jeune femme angoissée : « Et mon bébé, ce n'est rien ? » – « Ca ne nous concerne pas ». Voilà le 'choix' que la République offre aux femmes enceintes ! Et quoi dire du 'choix' – plutôt du verdict – qu'on réserve aux bébés innocents ?

Face à ces violences, déchéances, perversions et tristesses sans nom qui entourent la conception de l'enfant, habituelles chez une grande partie de nos jeunes gens, se dresse la beauté de la famille chrétienne telle que Dieu la conçue : une maman qui anime le foyer et le remplit d'amour, un père qui travaille et assure, les deux liés l'un à l'autre par le sacrement du mariage, purs et fidèles, et le bébé qui arrive dans le berceau comme sur un autel, don de Dieu ! Les jeunes gens de nos jours s'imaginent peut-être de refaire le monde – en vérité ils le défont en le remplissant avec encore plus de larmes et de boue, sous nos yeux ! Prions avec toute l'Eglise : « Notre Père, que Votre Règne vienne ! ».

Mardi 25 mars 2014, fête de l'Annonciation

Ces dernières trois semaines « nous » avons **8 naissances** de bébés sauvés. Leurs noms : Alex, Benjamin, Zoé, Mia, Joffrey et Rodney (jumeaux), Amandine et Alix (jumelles). A la naissance nous remettons à leurs heureuses mamans, comme promis dès le premier contact avec elles, une prime de naissance de 250 Euro par bébé (donc 500 E en cas de jumeaux), ainsi qu'un bouquet de fleurs, des chocolats et la première peluche pour bébé. C'est chaque fois la fête.

Vendredi 28 mars 2014

Voici l'extrait d'une lettre reçue aujourd'hui :

« Chers membres de SOS mamans,

... Je suis moi-même maman depuis maintenant 3 mois (ma fille est née le 27 décembre). Quand j'ai appris que j'étais enceinte, il était certain pour moi que j'allais garder ce bébé, que c'était un être vivant, déjà, et que je ne pouvais que l'aimer.

Ma famille a voulu que j'avorte, ma mère a essayé de me convaincre, mon père était secoué par la nouvelle (en colère je pense), tous les deux avaient peur pour le futur et pensaient que j'allais gâcher ma vie en gardant cette petite fille.

Je n'ai pas une situation sociale aussi dure que celle de vos petites mamans, je suis étudiante, j'ai 25 ans, je suis mariée avec un homme qui est lui aussi étudiant. Nous vivons de petits boulots, nous sommes logés dans un quartier classé « Zone de Sécurité Prioritaire ». Ce n'est pas le luxe, mais nous nous en sortons. Mon mari aussi aurait, au départ, préféré que j'avorte. Je pense que le fait d'avoir un enfant lui faisait peur. Mais j'ai décidé que je garderais cet enfant, contre l'avis de tous mes

proches, au prix de disputes et de beaucoup de larmes.

Nous vous avons entendu la première fois en écoutant les rediffusions des émissions du regretté Serge de Beketch. Puis nous avons lu votre journal de bord sur internet. Il est petit à petit devenu assez évident aux yeux de mon mari que j'avais bien fait de ne pas avorter. Après la naissance de la petite, il m'a même remerciée d'avoir été forte et d'avoir refusé d'écouter les « conseils » que l'on m'avait donnés.

Aujourd'hui, ma petite princesse fait notre bonheur, et celui de ces grands- parents, qui, il y a neuf mois encore, me conseillaient de la tuer. Je suis fière d'avoir réussi ma grossesse, d'avoir eu ce premier enfant, et je pense que je dois vous remercier car vous entendre et vous lire m'a réconfortée, m'a consolidée dans mes choix, et (je pense) a aidé mon mari à accepter cette naissance.

Merci à vous, de tout mon cœur... »

Jointe était cette photo :



Lydie à 5 jours

Bilan SOS MAMANS au 29 mars 2014 : Nous avons pu sauver, depuis 1995, 936 bébés et leurs mamans, donc presque 1900 personnes en détresse vitale. Actuellement nous logeons 52 femmes et jeunes filles (7 dans le nord, 25 dans le sud, 5 dans l'ouest, 4 dans l'est, et 11 en Ile-de-France), soit en nos studios loués, soit chez nos familles 'hébergeuses', soit en habitations à colocation, en attendant la naissance de 40 bébés sauvés. Fond de caisse à ce jour : 1810 Euro. Budget habituel : 10.000 Euro/mois. A Dieu tout honneur et toute gloire !

Cher lecteur, chère lectrice,
vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.
Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.

Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il- vous- plaît !

Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !

Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)

Dons immédiats possibles sur ce site Internet en page d'accueil, en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr

Source : laportelatine.org/activite/s-o-s-mamans-journal-de-bord-n-59-mars-avril-2014-careme-2014

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France